

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

AVIS D'ADJUDICATION.

Le samedi, 11 octobre, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, il sera procédé à 1 h. 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :
1000 quint. mét. de Blé tendre.
250 — Haricots.

A livrer dans les magasins militaires de la ville de Lyon.

Le même jour à 2 heures, il sera procédé à l'adjudication de :

3000 quint. mét. de Foin.
1000 — Luzerne.
4000 — Paille de froment.
300 — Paille de seigle.
4500 — Avoine.
25 — Orge.

A livrer également dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 28 octobre 1882.

La culture se plaint très vivement de la température actuelle; les semailles, en effet, n'avancent que très lentement, et, si le soleil ne fait pas sa réapparition, on ne pourra terminer complètement les emblavures.

Malgré le mauvais temps, les cultivateurs sont très peu nombreux au marché, et les échantillons, par suite, ne sont pas plus offerts qu'il y a huit jours.

La vente est assez difficile, mais sans changement sur les cours précédents.

Il faut voir nos prix :

Blé de pays	24,75 à 25,50
— de Russie N.	22,50 27,»
— d'Amérique	M. «»,»
— Algérie tendre N.	M. «»,»
— dur N.	M. «»,»
Seigle	15,50 16,50
Orge brasserie	21,» 22,»
— mouture	17,50 18,»
Avoine nouv.	17,50 18,25
Son	11,» »»,»
Farines commerce 1 ^{re}	46,» 47,»
— rondes	41,» 41,50
Farines boulangerie 1 ^{re}	50,» 52,»
— rondes	44,» 45,»
Mais	20,» 22,»
Sarrasins	17,» »»,»
Haricots bl. nains nouv.	33,» 36,»
Foin de Bourgogne	12,» 12,50
— de pays	9,50 10,»
Paille de froment	6,» 6,50
— de seigle	5,50 6,»
Graines luzerne de Fr.	145,» 155,»
— Colza	36,50 38,»
— Sainfoin	30,» »»,»
— Vesces	26,» 26,50
Prix du pain, le kilog.	0,38

Les farines neuf-marques donnent lieu à peu d'affaires depuis quelques jours, et la hausse exorbitante du courant du mois n'a aucune influence sur les cours du livrable que l'on semble délaisser pour le moment. La fin de mois que nous avions prévue et dont nous avions cherché à prémunir le découvert, est dans son plein, et on ne saurait apprécier l'importance des pertes qu'elle fera subir aux vendeurs. En tous cas, la position de ceux-ci est très mauvaise, et dans la crainte de voir les farines monter encore, il serait peut-être prudent pour eux, de se résigner à résilier dès maintenant sur la base de 60 fr. cours du jour.

Les farines de consommation sont assez bien demandées par la boulangerie.

Il n'y a rien de changé dans la physiologie de nos marchés, et les cours des bous blés se maintiennent aux environs de 25 et 26 fr.; les froments étrangers valent de 26 à 27 fr. parité Paris. La différence qui existe entre les prix des blés étrangers et ceux des froments indigènes est de nature quoiqu'elle soit très faible à nous assurer sur l'importance que pourraient prendre les arrivages à l'avenir, et si pour le moment les importations continuent à être élevées, il faut en attribuer la cause aux bas prix pratiqués en septembre, qui ont permis à nos fortes maisons de faire des achats considérables, et cela en prévision d'une hausse que justifie assez bien les événements.

Un certain ralentissement, du reste, se produit déjà dans les expéditions des Etats-Unis et nous en ressentirons probablement les effets vers le mois de novembre. Voici le total des quantités dirigées sur l'Europe durant la semaine finissant le 21 octobre.

	Atlantique	Pacifique
	Hectol.	Hectol.
Sur la Gde-Bretagne.	319.000	290.000
Sur la France	58.000	17.400
Autres pts du Conti.	174.000	»
	551.000	307.400
Semaine précédente	632.200	319.000

L'année dernière pour la semaine correspondante, les expéditions s'élevaient à 812,000 hec. dont 696,800 hec. pour la Grande-Bretagne, et à 116,000 hec. pour le Continent.

Comme on le voit par les chiffres ci-dessus, l'exportation, pour le moment, n'est guère plus forte qu'en 1881, et il faut en voir la raison dans l'immense précipitation qu'on a mise à vendre au début de la campagne, et à l'espoir qu'on avait alors de trouver des quantités de marchandise très supérieures à celles de 1880; mais depuis quelques semaines, on s'est aperçu que les quantités mises en avant existaient surtout dans l'imagination de ceux qui les annonçaient, et les expéditeurs ont bien été forcés de mettre plus de circonspection dans leurs envois.

Avec un rendement de 500 millions de bushels, l'Amérique ne pourra pas se dessaisir, pour l'Europe, de plus de 50 à 52 millions d'hectolitres. Or, l'Angleterre, suivant les prévisions, doit en absorber 47 millions, il ne restera donc que 5 millions d'hectolitres pour les autres contrées. Par conséquent, la Russie, la Hongrie et autres pays bien partagés devront nous fournir un appoint très important, d'autant plus que les stocks sont partout d'une nullité complète, et qu'il faudra bien un jour ou l'autre les reconstituer.

New-York est à 1 dollar 09 cents 1/2 le bushel disponible (F. 21.07 les 0/0 kil.) Le courant mois est à 1.08 1/4; novembre à 1.08 3/8; décembre 1 0/0. A ces cotations le marché est lourd et en mauvaise tendance. Le fret est au taux de 3 sch. 3/4.

St-Petersbourg (cours du 24) donne 13 roubles le tchetw. (F. 21 03 les 0/0 kil.)

Pesth est à 9 florins 30 kreutzers.

Paris est en hausse à F. 60.90 sur la farine 9 marques courant mois et sans changement à F. 25 pour le blé.

Londres télégraphie: demande inactive; tendance lourde, aux cargaisons flottantes disponibles; très calme aux cargaisons étrangères.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 27 octobre 1882.

Les arrivages étant modérés et les avis d'Amérique, de Londres et de Paris plus fermes, les détenteurs du disponible ont trouvé plus de facilité pour vendre sans pouvoir toutefois obtenir une plus value à laquelle les acheteurs ne veulent pas consentir.

Disponible :

Berdianska 128/123 fr.	32 50
Marianopoli 128/123	32. »
Irka Odessa 128/123	30. »
Irka Azow 123/128	31.50
La charge entrepôt 1 ^{er} coût.	
Red-Winter n° 2	25.50
Pologne	24.50
Irka Berdianska	23. »
d° Nicopol	23.50
Azima Berdianska	22. »
d° Taganrock	20.50 à 21.50
Salonique rouge	20.50
Varna nouveaux	19. » à 20. »
Danube	20.50 à 22. »
Bombay blanc I.	25.50 à 26. »
Taganrock dur	126 24.50
d°	125 24. »
d°	122 22.50
Berdianska	123 24. »
Les 100 kilogr., entrepôt 1 ^{er} coût.	
Tuzelle d'Oran	28.50
d° d'Afrique	27. »
Dur d'Alger	25. »
Dur de Bonne ou de Philippeville	25.50
Les 100 kilogr., 1 ^{er} coût, consignation.	

Désignation novembre, décembre, arrivée jusque fin février ou sur 4 mois de novembre.

Irka Azoff 128/123	30 50
— Odessa 128/123	29.75
Marianopoli 128/124	32. »
Berdianska 128/123	32. »
— 128/124	32.50
La charge, entrepôt 1 ^{er} coût.	
Bombay-blanc I A	fr. 26. »
d° d° I	25. »
d° rouge	24. »
d° bigarré	24.50
Calcutta blanc	23.25
d° rouge	23. »
Redwinter n° 2	25.50
Varna 124	19.50
Salonique rouge 124	20.50
Azow tendre 120	20.50
d° 123	21.50
Danube 124	20.50
— 122	19.50
— 120	19. »
Bombay dur n° 4	25.50
d° n° 5	24.50
d° n° 6	23.50
Taganrock durs 126	23.50
d° 125	23. »
Berdianska 126	24. »
Les 100 kilogr. entrepôt 1 ^{er} coût.	
Durs de Bône ou Philippeville	25.50
Les 100 kil., consignation, 1 ^{er} coût.	
GRAINS GROSSIERS :	
Avoines Russie disponible 16.25 à 16.50	
d° livrable	16.50
Avoines Danube disponible	16.25
Avoines Danube livrable	16.50
Les 110 kilog., 1 ^{er} coût.	
Avoines Afrique disponible 17.25	
d° Salonique rouge	16. »
d° Samsoum	13.50
Mais Danube disponible	17.50 à 17.75
d° livraison novembre ou déc. 16.50	

d° Cinquantini disponible	manque
d° livraison novembre	18.25
d° Cinquantini livraison novemb. et décemb. 18. »	
d° Salonique disponible	17.50
d° Dédéah livraison novembre ou décembre	16.50
d° Poti 3/4 mois de mars	15. »
Orges Dardanelle	15.25
d° Smyrne	15.50
d° Danube	14.25 à 14. »
d° Rodosto	15.25
Fèves de Smyrne	19. »
d° Sicile	21. »
Fèves Jaffa	18.50
d° Tripoli	19.25
Les 100 kilogr., 1 ^{er} coût.	

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, le 27 octobre, 1882.

On ne constate pas de changement sensible dans la situation commerciale des marchés aux grains de l'intérieur. Les offres sont toujours modérées, les transactions difficiles et peu nombreuses. Les blés de choix, assez rares, dit l'*Echo agricole*, accusent de la fermeté et même un peu de hausse; les qualités inférieures sont délaissées et maintiennent difficilement leurs prix.

Au marché de Paris de mercredi dernier, on a coté les blés blancs indigènes de 26 fr. à 26 fr. 75 les 100 kilogr. en gare d'arrivée; les blés roux, de 25 fr. à 25 fr. 75. Les blés d'hiver d'Amérique étaient offerts à 25 fr. 25, sur wagon au Havre.

Les blés indigènes à livrer se traitent aujourd'hui : octobre, 25 fr.; novembre, de 25 fr. à 25 fr. 25; novembre-décembre, de 25 fr. à 25 fr. 25; quatre mois de novembre, 25 fr. 25; quatre premiers mois 1883, de 25 fr. 25 à 25 fr. 50.

Comme la semaine dernière, les farines de consommation font : marque de Corbeil, 60 fr.; marques de choix, de 60 à 63 fr.; bonnes marques, de 58 à 60 fr.; ordinaires, de 57 à 58 fr.

En hausse de 1 fr. sur celle d'il y a huit jours, la cote officielle des farines neuf-marques est de 58 fr.

Tenus à 16 fr. par les détenteurs, les seigles ne trouvent guère preneurs au-dessus de 15 fr. 75 les 100 kilogr. en gare de Paris.

En orges, celles du rayon sont sans changement entre 18 fr. 50 et 19 fr. 50. On cote : orges de choix, de 19 à 19 fr. 50; bonnes qualités courantes, de 18 fr. 50 à 19 fr.; orges ordinaires, de 17 fr. 50 à 18 fr.

Les escourgeons sont très calmes. On continue de les offrir à 17 fr. mais le taux d'achat est généralement de 16 fr. 75.

On paye le sarrasin vieux de 14 fr. 75 à 14 fr. 50 Demandé à 14 fr., le sarrasin nouveau est offert à 14 fr. 25.

Les millets blancs de Vendée restent au cours de 29 fr. les 100 kilogr.

Dans les ports on cote les maïs : Plata blanc, de 18 à 18 fr. 25 à Dunkerque; Plata roux, à Bordeaux, 18 fr.; blancs, 16 fr. 50; maïs du Danube, de 17 fr. 50 à 18 fr. à Marseille.

La vente est peu active pour les issues de blé aux cours ci-après : gros sons seuls, de 13 fr. 50 à 13 fr.; sons trois cases, de 12 fr. 50 à 13 fr. sons fins, de 11 fr. 50 à 12 fr.; recoupettes, de 12 fr. 50 à 13 fr. 50; remoulages, de 15 à 18 fr., selon blancheur.

CAUSERIE

CE QUI PLAÎT AUX DAMES



Ce qui plaît aux dames, ce joli conte de Voltaire, a inspiré à notre célèbre confrère Claretie une de ses meilleures causeries. Cette fois, le courriériste du *Temps* s'est occupé de modes. Nos lectrices ne regretteront pas l'emprunt, qu'à leur intention, nous faisons aujourd'hui à la causerie de l'auteur du *Beau Solignac*.

L'heure est venue, d'ailleurs, de causer modes. C'est le moment où les inventions des fabricants de fleurs ou de plumes apparaissent dans toute leur nouveauté ! Le goût change. Les plumes tantôt triomphent et s'étalent, et tantôt ce sont les fleurs, et voire même les fruits, qui l'emportent. On se pare de touffes de cerises, de grappes de raisins noirs. C'est le naturalisme, je veux dire la représentation exacte de la vérité, transportée dans l'art de la parure.

Mais on va plus loin encore dans ce naturalisme spécial, tout mondain et tout féminin. On parle (ce n'est pas nouveau) des oiseaux empaillés sur la tête, un bengali, une mouette grise couchée sur quelque ruban de velours. C'est un chapitre tout à fait curieux, soit dit entre parenthèses, que ce chapitre des oiseaux qui fait aussi partie du fameux chapitre des chapeaux.

Il y a quelques semaines, sur les rochers de la Pointe du Raz, j'étais tout étonné de rencontrer sur les rochers, parmi ces plantes dites casse-pierres, que les gens de la côte mangent en salades, des douilles luisantes de cartouches Lefauchaux. Des coups de feu se mêlaient parfois au mugissement de l'eau dans la baie des Trépassés. Un chasseur s'était établi là, tireur excellent, employé par une maison de plumes de Paris et qui tuait, du matin au soir, les goélands volant à sa portée, les vidait, gardait leurs peaux et leurs plumes, les emballait et expédiait le tout à M. X..., plumassier, rue Saint-Martin. C'était un emploi comme un autre. O triste prose ainsi rencontrée dans le lieu le plus solitaire, le plus perdu et le plus pittoresque de ce pays-ci ! Imaginez Ceil-de-Faucun associé à un magasin de plumes et aigrettes.

Il est de ces mystères dans la vie de Paris. Annuellement, il se débite, par exemple, dans les maisons de modes, dix ou vingt milliers de douzaines d'oiseaux de toutes sortes. Les femmes les arborent, ces oiseaux, petits ou grands, comme les coardes mêmes de la mode. Et si l'on savait pourtant par combien de mains passent et repassent ces oiseaux, quelles triturations particulières ils subissent avant de projeter leur ombre douce sur les visages féminins !

C'est tout une note à mettre au bas de l'*Histoire du Postiche et du Factice*, qui est la véritable histoire de ce temps-ci. Il y a peut-être dans les forêts du Nouveau-Monde six mille espèces d'oiseaux-mouches, de ces rubis ailés, de ces topazes qui voltigent, de ces émeraudes et de ces escarboucles de l'air. Pour les prendre, ces bijoux vivants, à peine gros parfois comme des papillons, on enfume, la nuit, à l'aide de bois odoriférants, les arbres sur lesquels ils vont chercher le sommeil ; étourdis, ils s'éveillent, essayent de voler et tombent asphyxiés. On les ramasse morts et on les expédie par tonnes en Europe. Il

ya des marchés d'oiseaux-mouches comme il est des marchés de grains.

Quels que soient le nombre et la variété de ces petites merveilles, les forêts immenses n'en fournissent pas assez à la consommation du vieux monde. Que fait-on alors ? On manque d'oiseaux-mouches : eh bien ! c'est tout simple ; on en crée !

On contrefait bien le vin, on fabrique bien de l'essence de rose avec je ne sais quelle mixture improbable ; pourquoi ne contreferaient-on pas les oiseaux ? Ah ! l'ingéniosité de ce singe prodigieux qui s'appelle l'homme ! Avec tel oiseau commun, le rossignol de nos murailles ou le passe-reau de nos squares, on fabrique, grâce à la teinture bleue, rouge, verte, un oiseau exotique. On laque les becs, on corrige les imperfections et on répare les oublis de la nature. Tel oiseau a une vilaine queue ? On la lui arrache et on la remplace par une queue empruntée à un autre oiseau. Il est des queues de coqs de basse-cour qui, attachées à des corps de pies-grièches, arrivent à donner l'illusion de magnifiques oiseaux des tropiques.

Les jardiniers, épris d'inédit, d'improbable, de produits monstrueusement exquis, fabriquent des roses avec des bégonias et greffent des bégonias sur les rosiers. C'est toujours l'histoire tant de fois contée du zouave dont parlait Méry et qui inventait des rats à trompes. On arrache, par exemple, la tête à ces perruches vertes dites *inséparables* et on plante, à la place, des têtes de perdrix rouges. Il se débite, par an, un millier de perroquets rouges qui sont des poules passées au carmin et munies d'un bec recourbé, en métal quelconque.

Pendant une année ou deux, les Parisiennes ont arboré fièrement, comme des oiseaux rares, des semblants d'oiseaux qui n'appartenaient à aucune classification possible. Les têtes étaient faites de petits masques en carton encollé dans lesquels on implantait de petites plumes ; les becs, postiches ; rien que de faux et de fabriqué. Après l'*Ornithologie passionnelle*, de Toussenot, on pourrait écrire l'*Ornithologie caricaturale* pour servir à l'histoire de la mode.

O maquillage des oiseaux ! C'est avec la teinture blonde des cheveux de femmes, avec ces tons d'or qui donnent tant de charme aux chevelures féminines, que l'on teint aussi les oiseaux ! La même mixture sert à celui qui pare et à celle qui se pare. C'est tripotage incroyable du naturalisme et des naturalistes (les vrais) est bien fait pour plonger en des réflexions stupéfiantes.

Ces malheureux oiseaux, ainsi revus, corrigés, amendés, maquillés, complétés, insultés, atteignent, de teinture en teinture, des prix parfois énormes. Tel oiseau vulgaire de nos pays, fauvette, piason ou rouge-gorge, qui vaut cinquante centimes en sortant, déjà laqué, apprêté et travaillé, des mains du producteur, coûtera un franc au revendeur, un franc cinquante ou deux francs à la modiste, et sera vendu neuf ou dix francs à la cliente. Rendons justice aux femmes ; elles ont l'instinct absolu du faux. Plus l'oiseau est émondé, arrangé, servi à l'état de mascarade, plus il est peint, repeint et trituré, plus vite il est à la mode ; il paraît le plus rare ; c'est celui qu'on choisit avant tous les autres. « Ah !

l'amour d'oiseau ! Ah ! le superbe oiseau ! »

Il est hideux ; c'est un monstre, c'est amour d'oiseau. C'est la carpe mariée au lapin, le chat à l'anguille, le hibou au sénegali, et le moineau au perroquet. Tant mieux. « Charmant ! Ah ! que c'est joli ! C'est ravissant !... Ravissant !... Et d'un goût ! »

La nature, il est vrai, n'aurait pas ce goût-là.

Et voilà que Voltaire aurait pu ajouter deux verselets sur les oiseaux, mouettes ou perruches, dans son joli conte : *Ce qui plaît aux dames*.

SCIENCES

Chimie organique

Au nom de MM. Dehérain et Maguene, M. Pasteur a présenté à l'Académie une note qui annonce que les auteurs ont observé au sein des terres arables, même à l'abri de l'air, même dans le vide, la réduction des nitrates qu'elles contiennent, et le dégagement de l'azote et aussi du protoxyde d'azote, à la seule condition que ces terres renferment des matières organiques.

M. Pasteur, à cette occasion, rappelle que MM. Schloëssing et Muntz ont été conduits par leurs recherches à reconnaître que la nitrification avait lieu dans les terres arables sous l'influence d'un organisme microscopique anarobie, dont le développement est arrêté par l'effet d'une température élevée ou des vapeurs de chloroforme. MM. Dehérain et Maguene caractérisent, au contraire, le microbe nécessaire à la réduction des nitrates en disant qu'il est aérobie.

Il y a longtemps, dit M. Wurtz, qu'on a attribué en Allemagne, la réduction des nitrates à l'influence d'un organisme ; mais j'ignore si on a isolé cet organisme.

Il y a quinze ans, répond M. Pasteur, longtemps avant qu'on s'occupât de la question en Allemagne, j'ai communiqué à la Société de chimie des remarques affirmant que le phénomène des fermentations nitreuses, en particulier celui du jus de betteraves, s'accomplit sous l'influence de microbes spéciaux. Mais la question s'élargit, et la constatation a une autre valeur quand il s'agit des nitrifications et des réductions accomplies dans les terres arables.

M. Boussingault, dont les recherches sur ce point ont ouvert la voie et laissé une trace si profonde dans la science, dit que la nitrification ne s'opère dans le sol que quand il y a de la terre végétale. A mon avis, ajoute-t-il, ce n'est pas le microbe, c'est l'électricité qui est le grand agent producteur de la nitrification du sol. Or, le grand réservoir de cette puissance électrique, qui, par les eaux d'orage, précipite sur la terre des quantités

considérables d'acide nitrique, est dans le voisinage de l'équateur, dans la région intertropicale, agitée sans cesse par les tumultes atmosphériques, toujours remplie des grondements du tonnerre.

LA SITUATION

DES

CHEMINS DE FER DE L'EUROPE

Au 31 Décembre 1881

Le ministre des travaux publics a récemment publié, au *Journal Officiel*, un tableau indiquant la situation des chemins de fer de l'Europe, au 31 décembre 1881.

La longueur des lignes, livrées à l'exploitation au 31 décembre dernier, était de 172,372 kilomètres, contre 168,419 kilomètres au 31 décembre précédent, ce qui donne un accroissement, pour 1881, de 3,953 kilomètres.

Voici comment se répartit la longueur entre chaque Etat, ainsi que l'accroissement :

	LONGUEUR		Ac-
	au 31 déc. 1880	au 31 déc. 1881	crois-
			ment
Allemagne ..	33.781	34.314	533
Autriche - Hongrie....	18.704	19.126	422
Belgique....	4.046	4.123	77
Danemark...	1.579	1.619	40
Espagne....	7.455	7.739	281
France....	26.144	27.585	1.441
Grande-Bretagne et Irlande.....	23.968	29.232	264
Grèce.....	10	10	»
Italie.....	8.599	8.774	175
Pays-Bas et Luxembourg	2.163	2.296	133
Portugal....	1.206	1.219	13
Roumanie....	1.384	1.474	90
Russie et Finlande.....	23.524	23.528	5
Suède et Norvège.....	6.991	7.431	440
Suisse.....	2.470	2.506	36
Turquie, Bulgarie et Roumélie.....	1.395	1.395	»
Totaux..	168.419	172.372	3.953

Dans cet accroissement de 3,953 kilomètres, on voit que la France figure au premier rang pour 1,441 kilomètres, ou 36,45 0/0, c'est-à-dire pour beaucoup plus que n'importe quelle autre nation.

Après la France vient l'Allemagne, pour 533 kilomètres ou 13,49 0/0 de l'accroissement total ; ensuite viennent la Suède et la Norvège pour 440 kilomètres, ou 11,13 0/0, puis l'Autriche-Hongrie, pour 422 kilomètres ou 10,68 0/0.

LE BANDEAU DE CUIR

(Suite)

— Vous êtes le maître, répondit Hammodara.

Pour la première fois, Elâ-Aouda, devant qui s'abaissaient toutes les volontés, avait compris qu'au-dessus des jouissances égoïstes et grossières plane la volupté suprême engendrée par deux êtres volontairement unis dans l'étreinte désirée. Et cela, il ne pouvait l'obtenir. En vain, il avait plié le genou, lui, l'orgueilleux tyran. La première femme dont il avait ardemment souhaité l'amour, n'avait pour lui que du dédain, de la haine. Un batelier grec triomphait du souverain malgré le lustre du nom et le prestige de la royauté toute puissante.

Le batelier mourrait. Il l'avait promis.

Des cavaliers furent envoyés à la poursuite du jeune homme, avec mission de l'amener au palais.

La nuit suivante, Ixus n'était pas encore retrouvé.

Le roi se présenta de nouveau dans la chambre

aux grillages d'or qui servait de prison à Hammodara.

Une seconde fois, il s'agenouilla devant elle. Avant que la captive eût répondu, un chant plaintif s'éleva dans la nuit.

La voix du batelier Ixus, pleine de douleur et de passion, clamait dans l'espace :

« La vierge aux yeux bleus, Rigi se lamente... »

Alors, derrière les barreaux du cachot magnifique, le roi et sa victime purent contempler ce spectacle :

Au bord du fleuve, à moitié enfoncés dans la vase et le sable, la gueule béante, des crocodiles alignés sur la rive, étendaient aux rayons de la lune leurs écailles sordides. — Ixus, toujours chantant ses strophes d'amour, s'étendit au milieu de ces monstres, la tête tournée vers le palais, et lança sous la voûte étoilée le dernier vers :

« C'est la fleur d'amour qui rend immortel. »

On n'entendit plus que l'horrible craquement des os sous les mâchoires des amphibiens et lorsque, les mains crispées, pâle comme Hébé, Hammodara eut tout vu, jusqu'à la fin, elle arracha de sa ceinture la lanterne qui retenait sa tunique et, relevant les plis de son vêtement, elle entourait sa cheville nue de ce bandeau de cuir.

Puis, s'adressant au roi :

— Cet homme, en mourant sous mes yeux,

m'a possédée bien plus que s'il avait partagé ma couche. Et personne ne m'aura, lui mort.

Avant qu'Elâ-Aouda eût pu s'y opposer, elle saisit l'arme qui pendait à la ceinture brillante du vieux roi et se la plongea dans le cœur.

Le souverain des Axoumites fit transporter à Adulis, sur la Mer Rouge, au sud du grand littoral, le trône sur lequel s'était assise, un instant, la belle Hammodara. Sur ce siège royal fut gravée une inscription dictée par le roi lui-même.

Et lorsque ces préparatifs furent accomplis, à l'entrée de la ville située du côté qui conduit à Axoum, Elâ-Aouda donna l'ordre qu'on plaçât le trône en marbre blanc. Il y monta et du glaive même qui avait percé le cœur d'Hammodara, il s'ouvrit la poitrine.

Le sang du vieillard coula lentement sur les marches blanches. Et quand le cadavre fut enlevé, le nain Cynamolgos se coucha derrière le trône, les mains allongées sous sa gueule, l'œil plein de larmes et ne bougea plus.

Voilà pourquoi, vers l'an 520, le marchand grec Cosmas, voyageant pour son commerce sur les côtes d'Afrique, se trouvant à Adulis, au temps où un prince du nom d'Elesbaas occupait le trône d'Axoum, découvrit près d'une des portes de la ville, à moitié enfoui dans le sable, un siège royal taillé dans un seul bloc de mar-

bre, avec des ornements sculptés et cette inscription en caractères grecs :

« Par ma fermeté, ayant obligé les peuples voisins de mon royaume à vivre en paix, j'ai ensuite vaincu et subjugué par les armes les peuples dont voici l'énumération : les Gazi, les Agamé, les Sighyên, ceux de Tiamô et les Gambra, et ceux de Zingabéné et de Tiamaa, et ceux de Calaa, et ceux de Lasiné, de Gabula d'Atalmô et de Béga, les Tangaites, qui habitent jusqu'aux frontières d'Egypte, les Anniné et les Méliné qui vivent dans les montagnes escarpées, j'ai vaincu les Séséa, les Rhansis, chez lesquels croît l'encens et qui habitent de vastes plaines sans eau, et les Soluté et les Arrhabites et les Kinedokolpites qui habitent de l'autre côté de la mer Erythrée. J'ai ainsi porté mes armes depuis Lencé Cômé jusqu'aux terres des Sabéens. Le premier et le seul des rois de ma race, j'ai soumis tous ces peuples. Je suis alors descendu à Andoulé offrir un sacrifice à Zeus, à Arès et à Poséidon.

Mais je n'ai pu vaincre Hammodara et j'ai consacré ce trône à sa mémoire. »

Le marchand Cosmas, en opérant des fouilles au pied du monument, découvrit le cadavre d'un enfant à crâne de chien. C'était le squelette du fidèle Cynamolgos.

CHARLES LAMOUR.

On remarque que la Grèce n'a que 10 kilomètres de chemins de fer, et n'en a pas ouvert en 1881. Même observation en ce qui concerne la Turquie.

HYGIÈNE

L'hygiène de la fièvre typhoïde

C'est en octobre, décembre, février et août que la fièvre typhoïde fait le plus de victimes à Paris. Le même fait a été observé à Londres et dans plusieurs autres grandes villes. Cependant il ne faut pas se dissimuler qu'elle se montre aujourd'hui chez nous dans des proportions insolites.

Il ne nous semble pas téméraire, pour expliquer le mauvais état actuel de la santé publique à Paris, d'invoquer l'influence de la chaleur humide.

L'air humide et chaud est le conducteur par excellence des principes délétères qui agissent sur l'organisme en provoquant la fermentation putride et le dégagement d'effluves miasmatiques qui se servent de la vapeur d'eau comme véhicule. En somme, on peut dire que l'air chaud et humide, en détendant les ressorts de l'organisme et en favorisant la putréfaction des matières organiques, est une cause puissante d'insalubrité et facilite singulièrement l'absorption de leurs produits gazeux.

Disons encore que, dans notre pensée, il n'est pas absolument indispensable d'invoquer ici la genèse épidémique.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît utile en ce moment de donner en quelques mots les conseils généraux que l'hygiène prescrit pour s'assurer une immunité relative contre l'affection régnante. Ils peuvent se résumer de la façon suivante :

Observer plus rigoureusement que jamais toutes les règles d'une bonne hygiène, être plus sobre, plus réglé, plus propre, plus vigilant que jamais.

Faire combattre dès leur apparition les symptômes ou malaises qui ne sont quelquefois que l'expression affaiblie de la maladie.

Se défier des vaines pratiques de l'empirisme et des formules qui courent les rues.

Un genre de vie exact, un bon régime sont plus puissants contre la maladie que l'effet de certains désinfectants que l'on regarde trop souvent comme devant remplacer les précautions.

Cependant, il ne faut pas oublier que les évacuations excrémentielles sont les principaux moyens de propagation. Ces excréments devront, par conséquent, aussitôt qu'ils sortent du corps, être désinfectés par certaines substances chimiques, comme l'acide phénique, par exemple, mélangé d'eau dans la proportion de 1 à 40 ou mélangé avec du sable ou de la sciure de bois.

Les matières doivent être désinfectées avant d'être versées dans les lieux d'aisances, et elles ne devraient jamais être jetées dans des endroits où elles peuvent se trouver en communication avec des sources d'eau potable.

Tous les objets de literie ou le linge de corps souillés par les excréments du malade doivent être plongés dans une solution d'acide phénique.

La chambre des malades doit être parfaitement ventilée.

Pour absorber et décomposer les exhalations fétides, il faut y laisser évaporer du chlore.

Tout en prenant ces précautions, il ne faut pas négliger la recherche de la cause qui a occasionné le premier cas de fièvre typhoïde dans la maison, car si cette cause persiste, elle peut devenir, comme dit Marchinson, une source plus féconde de nouveaux cas que le poison émanant de la personne infectée tout d'abord.

L'isolement des malades est inutile car la fièvre typhoïde n'est guère contagieuse directement mais simplement par l'intermédiaire des défécations.

Enfin je terminerai par ces sages paroles de mon excellent ami le professeur Fonsagrives :

Il y a quelque chose de plus fâcheux

que de contracter une épidémie, c'est de contracter pour soi-même ce sentiment intime de déconsidération qui est le juste châtiement d'une peur pusillanime et égoïste. La vie a d'autres champs de bataille que ceux sur lesquels on traîne des pièces d'artillerie et l'honneur est le même à ne pas reculer. D'ailleurs, cette sorte d'exaltation de bon aloi que donne la pensée que l'on remplit un devoir périlleux n'est pas seulement une satisfaction pour l'âme, elle est stimulante de sa nature et double la force de réaction et de résistance du système nerveux.

Les médecins ne songent pas au danger et ont apparemment le même instinct et le même besoin de vivre que les autres. D'ailleurs l'imagination grossit toujours le péril et il est des degrés dans la contagion. Le mieux est de mettre les chances de son côté par une vie bien régulière et de ne pas songer au reste.

Avons-nous besoin d'ajouter que les devoirs sacrés de la famille imposent aux parents l'obligation de braver la contagion.

(La France) D' E. DECAISNE.

L'allaitement artificiel

(Suite).

Il faut bien l'avouer : en dépit des plus louables efforts, la commission de l'hygiène de l'enfance, n'a pas réussi à résoudre les problèmes de l'allaitement artificiel ; le vague de l'article 2 des conseils qu'elle a rédigés en est la preuve. Le lait, y est-il dit, doit être tiède, coupé, par moitié d'abord, par quart, après quelques semaines, à l'aide d'eau légèrement sucrée, suivant le degré de concentration de l'aliment et la tolérance du nourrisson.

En 1878, l'Académie avait cru utile d'offrir un prix au travail qui résoudrait le problème de l'allaitement artificiel ; la tentative s'est terminée par le partage de la récompense offerte entre deux mémoires, les plus méritants à divers titres, mais en désaccord sur une foule de points. La solution demandée est toujours attendue ; et cette attente laisse en souffrance des intérêts de premier ordre, qu'il est de l'honneur et du devoir de l'Académie de sauvegarder par tous les moyens en son pouvoir.

M. Jules Guérin l'a rappelé avec force en mainte circonstance ; M. Fauvel en a fait autant.

Une condition préalable s'impose, celle d'obtenir du lait pur de vache et d'ânesse.

Actuellement il n'y pas à Paris du lait de vache pur, de ce lait qu'on appelle quelquefois *vivant* et qui, pour répondre à ce qualificatif, devrait passer sans délai, sans intermédiaire, de la glande qui le sécrète dans la bouche du nourrisson. Au lieu de cela, nous avons du lait *mouillé, coloré, carbonaté, écrémé, battu* par la trépidation du voyage, *bovilli, altéré de mille manières* ; le commerce ne nous en livre point d'autre ; il ne nous en livrera pas d'autre, Décidons-nous à nous passer du commerce.

Au surplus, c'est une chose extrêmement délicate, difficile et coûteuse que de maintenir le régime de la vache qui est vouée à l'allaitement : pas de fourrages verts, pas de tourteau, pas de drêche, pas de pulpe de betterave. Rien, en un mot, de tout ce qu'on donne aux vaches dans les établissements réputés modèles, à Paris. Mais dix litres par jour d'un barbotage où entrent de la paille très finement hachée, de la farine d'orge et de la farine d'avoine, et 10 kilog. d'un mélange de paille et de foin.

Il faut se résoudre à créer une étable modèle où seront placées des vaches et des ânesses ; l'établissement serait placé sous la direction d'une commission de l'Académie, qui réglerait le régime des animaux et étudierait d'une manière approfondie, à l'aide d'essais suivis et méthodiques toutes les questions de l'allaitement artificiel. En écartant les dangers certains que ferait courir aux enfants agglomérés leur réunion dans un local hospitalier, en réduisant à six le nombre des enfants abandonnés que l'on recueillerait dans une crèche annexée à l'étable, on

donnerait à l'idée philanthropique récemment émise par le conseil municipal de Paris une forme qui en rendrait la réalité possible et désirable.

L'Académie a vivement applaudi l'étude et les conclusions pratiques de M. Tarnier, et plus spécialement quand il a montré le but humanitaire à atteindre et le devoir patriotique qui s'impose à tous de favoriser une expérience dont le résultat est certain ; la statistique rendra palpable la diminution de la mortalité obtenue par l'établissement projeté, et l'administration pourra dès lors entrer sans hésiter dans la voie ouverte.

On compte sur la générosité du conseil municipal pour fournir à l'assistance publique les moyens qui permettront à l'Académie de mener à bien cette grande et belle expérience.

On espère surtout que le désintéressement du conseil laissera à l'Académie, en même temps que toutes responsabilités, toute liberté pour aborder une étude que la science doit seule inspirer et qui doit être mise à l'abri même du soupçon de servir des intérêts politiques.

FAITS DIVERS

Un nouveau pèlerinage. — Le *Phare de la Loire* raconte que chaque jour de nombreux malades arrivent à la Lande, où vient de s'établir, comme nous l'avons dit, un nouveau pèlerinage.

Dimanche dernier, dit le *Phare*, les personnes qui se sont rendues à la Lande, ont assisté à un triste spectacle. Un garçon de 14 ans, nommé Jolin, infirme, a été amené au champ de l'apparition, devant la béquille du dernier miraculé. Toutes les personnes présentes ont prié la Vierge de guérir le pauvre infirme. Derrière la foule, un chœur de jeunes filles, et derrière la béquille un chœur de jeunes gens chantaient le cantique favori des pèlerins.

Après chaque couplet, les personnes présentes faisaient mettre l'enfant à terre, une statuette dans une de ses mains, une bougie dans l'autre et des chapelets autour du cou, demandant à la Vierge de le faire marcher. Puis on lui frottait le corps avec de la terre de l'endroit béni. Rien ne faisait.

Le malheureux enfant était exténué de fatigue, brisé, harassé, à demi mort par suite de ces traitements. Enfin la mère prit peur, et, toute en larmes, voyant que l'état de son enfant au lieu de s'améliorer avait empiré gravement au point d'inspirer les plus graves inquiétudes, se vit obligée de l'emporter.

La course aux crabes. — Le *Journal de Rouen* signale un divertissement à la mode sur les plages normandes : « la course aux crabes » :

On pèse les intéressants crustacés, on les handicape, et les paris sont ouverts.

Les crabes sont placés côte à côte sur une ligne. Chaque sportsman a l'index sur le dos du crabe, qui porte ses couleurs et son argent ; le *starter* agite son mouchoir en guise de drapeau, les parieurs lèvent le doigt et rendent la liberté au crabe, qui, poussé par son instinct, se dirige cahin-caha, de-ci, de-là, en faisant des zigzags du côté de la mer.

Le parcours est de vingt mètres ; la course dure environ un quart d'heure ; des paris énormes s'engagent chaque matin. Les petits chevaux sont abandonnés par les vrais amateurs pour ce genre de sport divertissant.

Un piège en poterie. — M. Peltier est un inventeur fort intelligent et toujours à la recherche de quelque nouveau moyen de détruire les insectes et animaux nuisibles. A ce titre, il a droit à tous nos éloges et nous ne les lui marchandons pas. On lui doit le nouveau guépier à amorce continue et un pot-piège dont nous allons donner la description. Il consiste en une sorte de grosse terrine entièrement vernissée et munie de son couvercle. A peu près vers le milieu de la hauteur de cette terrine, se trouve une demi-douzaine de trous ouverts en forme d'entonnoir de façon à permettre aux êtres malfaisants d'y entrer et de leur en rendre la sortie impossible.

Dans l'intérieur de la terrine, on met les appâts selon le goût des animaux dont on veut s'emparer, et les appâts fussent-ils empoisonnés, il n'est pas à craindre que les chats ou les chiens en deviennent victimes. Si, par exemple, vous cherchez à vous débarrasser des limaces et des cloportes, vous versez un verre de bière dans le piège. Il paraît que cette bière a pour eux un attrait

particulier. Si vous en voulez, au contraire aux forficules ou perce-oreilles, vous cherchez à les attirer au moyen d'os garnis de leurs tendons ou d'un peu de bouillon. Si enfin, vous tenez à détruire des mulots ou des souris, vous mettez dans la terrine, du son, de la farine ou des grains.

Ainsi amorcée, il ne s'agit plus que de placer la terrine aux bons endroits et dans le proche voisinage des plantes que l'on tient à protéger. A cet effet, on ouvre une fosse du diamètre de la terrine ou à peu près, et on la place dans cette fosse de façon que les trous de la circonférence se trouvent à fleur de terre et mieux un peu au-dessous.

Vous voyez que l'emploi de ce nouveau piège est des plus facile. Il ne doit pas être d'un prix élevé, et, avec quelques soins, il est aisé d'en prolonger l'usage pendant de longues années.

Les animaux et insectes nuisibles s'y font prendre jour et nuit, et il suffit d'enlever de temps en temps le couvercle pour savoir si la chasse a eu du succès.

DIOGÈNE le plus indépendant des journaux financiers. | Renseignements sérieux grat. aux abonnés | Timbre p. rép. affr.

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

PLACEMENT SÉRIEUX

Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du plateau d'Avron,

TERRAINS de toutes contenances depuis 1 fr. 25 le mètre jusqu'à 3 fr. FACILITÉS DE PAIEMENT

Terre de jardin première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à *Diogène* tous les jours de 3 heures à 5 heures, excepté le dimanche.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Banque Centrale de Crédit. — 520 à 530. Il est remarquable de voir la Banque Centrale de Crédit se maintenir alors que tant d'autres établissements similaires baissent. C'est de bon augure pour le moment prochain où la hausse viendra rendre quelque animation au marché. Nous n'hésitons pas à prédire pour ce moment là le cours minimum de 600.

Crédit foncier de France. — Le Crédit foncier fait 1392 fr. 50. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 10,200,000 fr. de nouveaux prêts.

Signalons un vif courant de demandes sur les obligations communales à lots 3 0/0 1880. Ainsi que nous l'avions prévu, elles se sont rapidement nivelées avec les communales 1876. Avant peu, les unes et les autres arriveront aux environs du pair.

La Foncière de France et d'Algérie est bien tenue à 502 francs.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(11^e Année)
PARIS
18, rue de la Chaussée-d'Antin, 18
PROPRIÉTÉ DE LA
Société Française Financière
(Société anonyme)

Capital : 25 millions de fr.

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Compte-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Études approfondies des Entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'Abonné a droit : Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans Commission.

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC par AN
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — Nos marchés de province sont moins fréquentés. La culture, retenue aux champs, offre moins de blé à la vente. Les dispositions générales témoignent d'une certaine résistance; si les blés inférieurs restent délaissés, ceux de choix, au contraire, sont l'objet d'une amélioration de quelques centimes. Il est à remarquer cependant que la meunerie borne ses achats au strict nécessaire, puisqu'indépendamment de ses approvisionnements en blé de pays, elle reçoit journellement des blés exotiques. Il semble qu'égard à l'importance du mouvement rétrograde depuis deux mois, on soit susceptible de voir les cours se soutenir durant une période de quelques semaines.

L'importation a été un peu plus active cette semaine. La marchandise, néanmoins ne pèse pas dans les ports, attendu qu'étant vendue en partie par anticipation elle est expédiée dans l'intérieur.

Comme suite à notre revue du 7 octobre, nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la deuxième quinzaine de septembre . . . 1.175.151 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1^{er} au 15 sept. 2.318,709 —

en élèvent le total au 30 septembre à 3,493,860 —
Contre en 1881-82. 2,910,797 —
Contre en 1880-81. 5,360,593 —
Contre en 1879-80. 4,815,360 —
Contre en 1878-79. 3,949,552 —

On signale, à la date du 19 courant, le passage aux Dardanelles, de 33 voiliers et de 15 steamers, chargés de froment dont 17 pour Marseille et le reste à des destinations diverses. L'an dernier, à la période correspondante, il était passé 44 navires dont 22 pour Marseille.

A notre halle du mercredi, il y avait peu de monde. Les offres ont été très modérées et les affaires ont eu peu d'animation. Les blés indigènes de choix se sont soutenus; par contre, ceux de qualité inférieure ont perdu 0,25 à 0,50. Les blés exotiques, très offerts, n'ont trouvé amateurs qu'en baisse de 0,25.

Le blé de terme a faibli de quelques centimes sur le rapproché et même sur l'éloigné; toutefois, la demande reste permanente sur les 4 mois de janvier aux environs de 25,25, prix visé par la spéculation.

En Angleterre les transactions n'ont pas eu toute l'animation attendue. Les prix néanmoins, se sont relevés surtout pour les provenances d'Amérique. Cependant, les acheteurs sont timides et réservés tant on est influencé par l'importance des stocks et des récents arrivages. Sur les marchés de l'intérieur, les offres de la culture ont diminué; il en est résulté une amélioration assez générale dans les prix.

L'importation du blé dans tout le Royaume-Uni, du 26 août au 14 octobre s'est élevée à . . . 10,225,500 hect. contre la dernière campagne 7,380,500 —
Soit en plus p. celle-ci. 2,845,900 hect.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :
En destination de l'Angleterre à 4,785,000 hect.
En destination du Continent à 1,394,900 —

Ensemble pour l'Europe 6,179,900 hect. contre la semaine précédente 6,959,800 hect. contre l'année dernière. 8,073,600 —

Différence en moins pour cette année 1,893,700 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :
En destination de l'Angleterre à 247,800 quint.
En destination du Continent à 500. —

Total pour l'Europe. 248,300 quint. contre l'année dernière 200,100 —
Soit en plus pour celle-ci 48,200 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 7 au 14 octobre ont été :
Sur la France de 416,000 hect.
— l'Angleterre de 704,700 —
— autres ports du Continent de 130,500 —

Soit au total 951,200 hect. contre l'année dernière 643,800 —
soit en plus p. cette année 307,400 hect.:

En Belgique, les prix se sont à peu près maintenus. En Hollande, les vendeurs ont exigé une légère avance. En Allemagne, la hausse qui, au commencement de la semaine, s'était accentuée, clôture plus calme et même en légère baisse.

Etats-Unis. — Le fait saillant de la semaine a été la publication par le département de l'agriculture de Washington des chiffres de la récolte aux États-Unis. Elle est estimée pour le blé à . . . 175 000.000 hect. contre en 1881-82 . . . 133.000 000

Nous avons déjà fixé ce chiffre de 175 millions dans notre revue du 29 juillet dernier.

Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle : 20 octobre. 13 octobre.
Octobre 1 d. 101 1/2 cents 1 d. 81 1/4
Novem. 1 » 111 1/2 1 » 91 1/4
Décem. 1 » 123 1/4 1 » 113 1/4

C'est une reprise qui correspond à 0,35 par quintal. La farine extra-state a haussé de 5 cents, soit l'équivalent de 0,28 par 100 kil. au cours de 4 d. 55 à 4 d. 75.

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 190,050 hect. L'année dernière, l'augmentation avait été

de 105,000 hect. En voici le relevé aux dates suivantes :

1882 19 octobre . . . 5,071,150 hectol.
1882 12 — . . . 4,881,100 —
1881 21 — . . . 7,175,000 —
1880 22 — . . . 5,517,400 —
1879 25 — . . . 7,218,400 —
1878 26 — . . . 5,337,500 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre stock de farine 9 marques a diminué durant la deuxième décade de ce mois de 2.600 et se chiffre par 29.300 sacs.

La position du marché a peu varié depuis notre revue de samedi dernier que nous confirmons dans toute sa substance. Le commerce ne raisonne provisoirement qu'avec les éléments spéculatifs de place sans tenir compte des blés dont le bas prix offre une belle mouture. Cet état de choses en se prolongeant sera susceptible de nous valoir d'ici fin d'année une sérieuse augmentation de stock du fait d'un déport assez large.

La farine de consommation est de vente plus laborieuse. Les prix, néanmoins, se soutiennent encore attendu que partie de la production a été vendue par anticipation. La marque de Corbeil reste à 60 fr., les autres marques valent suivant mérite de 56 fr. à 62 fr. le sac de 159 kilog. brut.

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Ouvertures de faillites.

MM. Fox et C^{ie}, comm. à la Demi-Lune actuellement employés, quai de la Charité, chez MM. Depingon et Geoffroy.

Juge-commissaire, M. Favre.
Syndic, M. Fournier.
Jugement du 20 octobre 1882.

M^{me} veuve Dommartin et James Dommartin fils, commerçants rue Ste-Marie-des-Terreux, 1 et 3.

Juge-commissaire, M. Robin.
Syndic, M. Canavy.
Jugement du 19 octobre 1882.

M. Mercier qui tenait la brasserie des 2^e Cantons, rue de la Bourse, 2.
Juge-commissaire, M. Jomain.
Syndic, M. Réraud.
Jugement du 19 octobre 1882.
M. Bellorget, cafetier, chemin de Baraban, 26.
Juge-commissaire, M. Coleuille.
Syndic, M. Feys.
Jugement du 13 octobre 1882.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.

Lundi 23 octobre 1882

Porcs | 1491 | 135 | 130 | 122 | »

Mardi 24 octobre 1882

Bœufs	937	138	130	140	120
Vaches	448	122	116	112	»
Veaux	1813	»	»	»	»
Moutons					

Jeudi 26 octobre 1882

Veaux	421	»	»	»	»
Moutons	4865	192	180	163	150
Porcs	671	»	»	»	»

Vendredi 27 octobre 1882

Bœufs	438	136	147	137	117
Vaches	982	122	118	115	112
Veaux	704	»	»	»	»
Moutons					

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DE L. BOURGEON

Rue St-Paul, 36-38, Lyon

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

DEVOIRS DU CITOYEN

CONSTITUTION DE 1875

CONCORDAT

Prix : 10 Centimes. - Franco par la poste : 15 Centimes.

LYON

IMPRIMERIE L. BOURGEON

RUE SAINT-PAUL, 36-38

(En face l'église).

Près la gare de Lyon à Montbrison.